



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/2002/1
14 août 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits périssables
et de l'amélioration de la qualité
(Cinquante-huitième session, 29-31 octobre 2002, Genève)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 29 octobre 2002 à 10 heures*

Note du secrétariat: Les cotes entre crochets sont celles de documents qui étaient attendus mais n'avaient pas encore été reçus au moment de l'établissement de l'ordre du jour. Ces documents devraient être disponibles ultérieurement ou être distribués à la réunion sous forme de documents de séance. En outre, dès réception, ils seront affichés sur la page d'accueil du groupe des normes agricoles.

* Les groupes de travail informels chargés d'étudier les méthodes de travail et l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles ont la possibilité de se réunir le lundi 28 octobre 2002. Le secrétariat communiquera de plus amples informations à une date plus rapprochée de la session.

1	Adoption de l'ordre du jour	TRADE/WP.7/2002/1
2	Faits intéressants le Groupe de travail survenus depuis sa cinquante-septième session	
	<p>a) CEE-ONU</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise – Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques – Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation – Groupe de travail du transport des denrées périssables 	TRADE/WP.7/2002/2
	<p>b) Autres entités:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Commission du Codex Alimentarius et Comité du Codex sur les fruits et légumes frais – Union européenne – ISO/TC34/SC14 – Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes – Organisation mondiale du commerce 	TRADE/WP.7/2002/3
3	Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20</i> TRADE/WP.7/2002/8 (Lettonie)
	<p>a) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE-ONU, révisées ou nouvelles pour:</p> <p>Les anones</p> <p>Les pommes</p> <p>Les poires</p> <p>Les agrumes</p> <p>Les poireaux, melons et prunes</p> <p>Les raisins de tables</p> <p>Les fraises</p>	<p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.1</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.2</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.3</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.5</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.7</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.9</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.8</i></p>

	b)	Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE-ONU pour une période d'essai d'un an concernant: Les avocats Les prunes Les raisins de table Les ananas	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.4</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.7</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.9</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.10</i>
	c)	Système de numérotation des normes	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 167</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20, par. 123 à 129</i> <i>TRADE/WP.7/2001/3</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/16</i> TRADE/WP.7/2002/4
	d)	Utilisation des appellations commerciales dans les normes CEE-ONU Révision de la norme-cadre	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20, par. 116 à 121</i> TRADE/WP.7/2002/5
4	Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)		<i>TRADE/WP.7/GE.2/2002/14</i>
	a)	Normes CEE-ONU pour les noix en coque	<i>TRADE/WP.7/GE.2/2002/14, par. 18</i> <i>TRADE/WP.7/GE.2/2002/3</i>
	b)	Annexe sur la détermination de la teneur en eau des fruits secs (noix)	<i>TRADE/WP.7/GE.2/2002/14, par. 92 à 94</i> <i>TRADE/WP.7/GE.2/2002/14/Add.1</i>
	c)	Information concernant la publication conjointe OCDE/CEE-ONU du code des couleurs pour les cerneaux de noix	<i>TRADE/WP.7/GE.2/2002/14, par. 19 à 21</i>
5	Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre		<i>TRADE/WP.7/GE.6/2002/15</i>
	a)	Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE-ONU révisée	<i>TRADE/WP.7/GE.6/2002/15, par. 29 à 65</i> <i>TRADE/WP.7/GE.6/2002/15/Add.1</i>
	b)	Réunions du bureau	

6	Section spécialisée de la normalisation de la viande	<i>TRADE/WP.7/GE.11/2002/13</i>
	a) Norme CEE-ONU pour les carcasses et les découpes de viande ovine	<i>TRADE/WP.7/GE.11/2002/13, par. 9 à 42 TRADE/WP.7/GE.11/2002/13/Add.1 TRADE/WP.7/GE.11/2002/13/Add.2</i>
	b) Réunion des rapporteurs	
7	Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/17 TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.12</i>
8	Normes de qualité CEE-ONU et produits biologiques	
9	Publications	
	a) Recueil des normes	
	b) Normes CEE-ONU pour la viande	
	c) Brochure présentant les travaux et les réalisations du Groupe de travail	
10	Questions générales concernant les travaux du P.7 et de ses sections spécialisées	
	a) Révision des méthodes de travail	TRADE/WP.7/2002/6
	b) État et révision éventuelle du Protocole de Genève	<i>TRADE/WP.7/2001/6 TRADE/WP.7/2001/9, par. 75 à 81</i>
	c) Nom du Groupe de travail	<i>TRADE/WP.7/2001/9, par. 82 et 83</i>
11	Suite donnée aux points examinés aux sessions précédentes	
	a) Échange de renseignements sur les cas de non-conformité	<i>TRADE/WP.7/2000/11/Add.21 TRADE/WP.7/2001/9, par. 87 et 88</i>
	b) Liste des pays qui acceptent ou n'acceptent pas le marquage par code	<i>TRADE/WP.7/2000/11/Add.22 TRADE/WP.7/2001/9, par. 89</i>
12	Application des normes CEE-ONU	
13	Ateliers, séminaires, stages de formation et autres activités concernant le renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité	

	a)	Rapport sur le Séminaire pour l'Asie sur la salubrité et la bonne qualité des aliments pour le commerce international et plans pour la suite à lui donner (Asie, Asie centrale et Europe du Sud-Est)	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.14</i>
	b)	Informations concernant d'autres activités de renforcement des capacités	
14	Questions diverses		
15	Programme de travail		TRADE/WP.7/2002/7
	a)	Calendrier des réunions	
	b)	Travaux futurs	
16	Élection du bureau		
17	Adoption du rapport		

PROJET DE CALENDRIER

29	octobre	10 heures – 13 heures	Points 1 à 4
		15 heures – 18 heures	Points 4 à 9
30	octobre	10 heures – 13 heures	Points 9 à 16
31	octobre	10 heures – 13 heures	Point 17

ANNOTATIONS

POINT 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

POINT 2 Faits intéressants le Groupe de travail survenus depuis sa cinquante-septième session

a) CEE-ONU:

Document: TRADE/WP.7/2002/2

Le secrétariat informe le Groupe de travail des activités touchant ses centres d'intérêt menées par:

- Le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise;
- Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques;

- Le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation;
- Le Groupe de travail sur le transport des denrées périssables.

Dans la mesure où elle est disponible, cette information figure dans ce document.

b) Autres entités:

Document: TRADE/WP.7/2002/3

Les représentants des entités suivantes ont été invités à donner au Groupe de travail les informations qui pouvaient l'intéresser:

- Commission du Codex Alimentarius et Comité du Codex sur les fruits et légumes frais;
- Union européenne;
- ISO/TC34/SC14;
- Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes;
- Organisation mondiale du commerce.

Dans la mesure où elle est disponible l'information figure dans ce document.

POINT 3 Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais

Documents: *TRADE/WP.7/GE.1/2002/20 (Rapport sur la quarante-huitième session)*
TRADE/WP.7/2002/8 (Variétés lettones de fruits)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quarante-huitième session de la Section spécialisée et sera invité à prendre des décisions sur les questions suivantes:

a) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE-ONU révisées ou nouvelles concernant:

Les anones	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.1</i>
Les pommes	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.2</i>
Les poires	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.3</i>
Les agrumes	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.5*</i>
Les poireaux, melons et prunes	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.7</i>
Les raisins de table	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.9*</i>
Les fraises	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.8</i>

b) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE-ONU pour une période d'essai d'un an concernant:

Les avocats	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.4</i>
Les prunes	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.7</i>
Les raisins de table	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.9*</i>
Les ananas	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.10</i>

Les documents marqués d'un astérisque contiennent, outre les modifications proposées par la Section spécialisée, des notes du secrétariat visant une harmonisation éventuelle avec le texte retenu par le Comité du Codex pour les fruits et légumes frais. Conformément à sa méthode de travail, le Groupe de travail peut donner provisoirement son agrément à ces modifications afin d'éviter les retards s'il estime qu'il s'agit de points de technique mineurs.

Le secrétariat a reçu des renseignements sur les variétés lettones de pommes, poires et prunes qui figurent dans le document TRADE/WP.7/2002/8. Le Groupe de travail est invité à voir s'il convient d'inscrire dorénavant ces fruits sur les listes pertinentes afin d'éviter les retards.

c) Système de numérotation des normes:

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 157*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/20, par. 123 à 129
TRADE/WP.7/2001/3
TRADE/WP.7/GE.1/2002/16

Document: *TRADE/WP.7/2002/4*

À la dernière session du Groupe de travail, le secrétariat a proposé de remplacer le système de numérotation utilisé dans les normes CEE-ONU par un système de numérotation à plusieurs niveaux (par exemple 1, 1.2, 1.2.1) (voir TRADE/WP.7/2001/3). Les avantages de ce système sont les suivants:

- Il est facile de faire référence à toutes les parties du texte;
- Il n'est pas nécessaire d'utiliser des lettres dans la numérotation (le cyrillique ne pose plus de problèmes);
- Les normes sont conformes à la norme ISO 2145:1978 sur la «numérotation des divisions et subdivisions dans les documents écrits».

Pour la dernière session en date de GE.1, le secrétariat avait établi un exemple tenant compte de l'intégralité des éléments de la norme pour les agrumes (voir TRADE/WP.7/GE.1/2002/16). De plus, les «dispositions concernant la qualité» avaient été divisées en trois sous-sections pour limiter le nombre des niveaux (quatre chiffres). La Section spécialisée s'est ralliée à l'idée de faire des «prescriptions relatives à la maturité» une section

distincte, mais a préféré garder les trois sous-sections sous le titre existant de façon que le concept de qualité ne soit pas perdu de vue.

Dans le document TRADE/WP.7/2002/4, le secrétariat présente un nouvel exemple tiré de la norme pour les pommes.

d) Utilisation des appellations commerciales dans les normes CEE-ONU:

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.1/2002/20, par. 116 à 121*

Document: *TRADE/WP.7/2002/5*

À la demande de la Section spécialisée, le secrétariat a établi une proposition de modification de la norme-cadre pour qu'elle comporte des dispositions concernant les listes des variétés et la mention des appellations commerciales.

POINT 4 Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)

Document: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/14*
(Rapport de la quarante-neuvième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quarante-neuvième session de la section spécialisée et sera invité à prendre des décisions sur les questions suivantes:

a) Normes CEE-ONU pour les noix en coque:

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/14, par. 18*

Document: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/3*

Les modifications présentées dans le document TRADE/WP.7/GE.2/2002/3 sont proposées pour adoption en tant que norme CEE-ONU révisée pour les noix en coque.

b) Annexe concernant la détermination de la teneur en eau des fruits secs (noix):

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/14, par. 92 à 94*

Document: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/14/Add.1*

L'annexe à la norme-cadre sur la détermination de la teneur en eau des fruits secs (noix) est recommandée pour adoption. Elle fera alors automatiquement partie de toutes les normes pertinentes.

c) Information concernant la publication conjointe OCDE/CEE-ONU du code des couleurs pour les cerneaux de noix:

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/14, par. 19 à 21*

La Section spécialisée a décidé que le code des couleurs serait publié conjointement par l'OCDE et la CEE-ONU. Le secrétariat rendra compte au Groupe de travail d'une réunion de coordination qui s'est tenue en août avec l'OCDE et la délégation française.

POINT 5 Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

Document: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/15*
(rapport de la trente-deuxième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la trente-deuxième session de la Section spécialisée.

a) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE-ONU révisée:

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/15, par. 29 à 65*

Document: *TRADE/WP.7/GE.2/2002/15/Add.1*

La section spécialisée recommande l'adoption des modifications et leur incorporation à la norme CEE-ONU révisée pour les plants de pommes de terre.

b) Réunions du bureau:

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions du bureau élargi, à Hanvec (France) du 8 au 11 juillet 2002, et à Ottawa (Canada) du 30 septembre au 4 octobre 2002.

POINT 6 Section spécialisée de la normalisation de la viande

Document: *TRADE/WP.7/GE.11/2002/13 (Rapport de la onzième session)*

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la onzième session de la Section spécialisée.

a) Nouvelle norme CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande ovine:

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.11/2002/13, par. 9 à 42*

Documents: *TRADE/WP.7/GE.11/2002/13/Add.1*
TRADE/WP.7/GE.11/2002/13/Add.2

La Section spécialisée recommande d'adopter le texte contenu dans les documents TRADE/WP.7/GE.11/2002/13/Add.1 et Add.2 en tant que nouvelle norme CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande ovine.

b) Réunion des rapporteurs:

Il sera rendu compte à la Section spécialisée d'une réunion des rapporteurs concernant la viande de poulet, qui a eu lieu du 16 au 20 septembre à Rennes (France).

POINT 7 Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles

Informations générales: *TRADE/WP.7/GE.1/2002/17*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.12

Le Groupe de travail sera informé de la progression des activités du Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles.

POINT 8 Normes CEE-ONU de qualité et produits biologiques

Le secrétariat fera rapport sur une réunion concernant les produits biologiques qui s'est tenue à Bologne (13 septembre 2002) et où l'un des thèmes examinés concernait les normes de qualité et les produits biologiques. Les délégations seront invitées à présenter leurs vues sur les relations entre normes de qualité et produits biologiques.

POINT 9 Publications

- a) **Recueil des normes**
- b) **Normes CEE-ONU pour la viande**
- c) **Brochure présentant les travaux et les réalisations du Groupe de travail**

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement de ces publications et l'invitera à débattre du contenu d'une brochure de présentation.

POINT 10 Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées

a) Révision des méthodes de travail:

Document: *TRADE/WP.7/2002/6*

Le Groupe de travail s'est réuni pendant la session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais et a mis la dernière main à un projet de révision des méthodes de travail qui est présenté au Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité afin qu'il en débattenne et, s'il se dégage un consensus, qu'il l'adopte.

b) État et révision éventuelle du Protocole de Genève:

Informations générales: *TRADE/WP.7/2001/6*
TRADE/WP.7/2001/9, par. 75 à 81

Le secrétariat informera le Groupe de travail de la valeur juridique du Protocole de Genève.

c) Nom du Groupe de travail:

Informations générales: *TRADE/WP.7/2001/9, par. 82 et 83*

À la dernière session en date du Groupe de travail, il n'a pas été possible de réunir un consensus autour d'un autre nom, plus court. Le Groupe de travail a convenu de trancher cette question lorsqu'il adopterait les nouvelles méthodes de travail. Les noms proposés figurent dans le document TRADE/WP.7/2002/6.

POINT 11 Suite donnée aux points examinés aux sessions précédentes

a) Échange d'informations sur les cas de non-conformité:

Informations générales: *TRADE/WP.7/2000/11/Add.21*
TRADE/WP.7/2001/9, par. 87 et 88

Le secrétariat poursuit l'établissement d'une liste de points de contact. Les délégations sont invitées à donner au secrétariat l'information pertinente envoyée par leur pays.

b) Liste des pays qui acceptent/n'acceptent pas le marquage par code:

Document d'information: *TRADE/WP.7/2000/11/Add.22*
TRADE/WP.7/2001/9, par. 89

Les réponses reçues ont été publiées sur la page d'accueil. Les informations qui suivront seront publiées à mesure qu'elles parviendront.

POINT 12 Application des normes CEE-ONU

On trouvera l'information sur ce point dans une version en anglais mise à jour sur le site Web du groupe des normes agricoles: www.unece.org/trade/agr, sous l'élément «GENERAL» du menu.

Les délégations sont invitées à faire des observations sur cette information et à indiquer au secrétariat toute correction à y apporter.

POINT 13 Ateliers, séminaires, stages de formation et autres activités concernant le renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité

a) Rapport sur le Séminaire pour l'Asie sur la salubrité et la bonne qualité des aliments pour le commerce international et plans pour la suite à lui donner (Asie, Asie centrale, Europe du Sud-Est):

Document: *TRADE/WP.7/GE.1/2002/20/Add.14*

b) Information sur d'autres activités de renforcement des capacités:

Les délégations des pays qui accueillent les stages de formation et les ateliers internationaux (par exemple la Slovaquie, le Royaume-Uni) sont invitées à fournir des informations sur leurs activités en 2002 et 2003.

POINT 14 Questions diverses

Tout autre thème peut être abordé au titre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 15 Programme de travail

Document: *TRADE/WP.7/2002/7*

a) Calendrier des réunions:

Le calendrier des sessions des sections spécialisées et du Groupe de travail sera présenté au Groupe de travail pour examen.

b) Travaux futurs:

Les délégations sont invitées à proposer des domaines de travail intéressant leur pays.

POINT 16 Élection du bureau

Conformément au règlement intérieur de la Commission et à la pratique établie, le Groupe de travail doit élire un président et deux vice-présidents. À sa cinquante-septième session, le Groupe de travail avait élu le bureau suivant:

Président: M. M. Vilchez-Barros (Espagne)

Vice-Présidente: M^{me} O. Vorovenci (Roumanie)

Vice-Président: M. D.L. Priester (États-Unis d'Amérique)

Le Président, M. Vilchez-Barros, a informé le Groupe de travail lors de la précédente session qu'il ne se représenterait pas et a invité les délégations à réfléchir à sa succession.

POINT 17 Adoption du rapport

Le Groupe de travail adoptera le rapport de sa cinquante-huitième session, rédigé sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

NOTE DU SECRÉTARIAT:

Les communications doivent être adressées au secrétariat, soit sur disquette envoyée par la poste à l'adresse suivante:

Spécialiste des normes alimentaires
Division du Commerce de la CEE-ONU
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Tél. (41) 22 917 1450 Télécopie: (41) 22 917 0041

soit par courrier électronique à:

agristandards@unece.org

Les documents établis pour la session pourront être consultés sur notre page d'accueil:

<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
Conference Registration Form, please fax to: 0041-22-917 0041

Please Print

Title of the Conference Date

Delegation/Participant of Country, Organisation or Agency

Participant Family Name First Name

Mr.

Mrs.

Ms

Participation Category

Head of Delegation <input type="checkbox"/>	Observer Organisation <input type="checkbox"/>	Participating From / Until
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>	From <input type="text"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please specify below) <input type="checkbox"/>	Until <input type="text"/>
		<hr/>
Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE		<input type="checkbox"/>

Document Language Preference: English French Other

Official Occupation (in own country) <input type="text"/>	Passport or ID number <input type="text"/>	Valid Until <input type="text"/>
Official Telephone No. <input type="text"/>	Fax No. <input type="text"/>	E-mail Address <input type="text"/>
Permanent Official Address <input type="text"/>		
Address in Geneva <input type="text"/>		

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official